

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

Réunion du 28 juin 2013

RELEVÉ DES DÉCISIONS

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil général le 28 juin 2013 :
<http://www.lamayenne.fr>

Le Conseil général s'est réuni le 28 juin 2013, en séance publique, à l'Hôtel du Département :

➔ à partir de 9 h 45 : sous la présidence de Jean ARTHUIS, son Président :

ÉTAIENT PRÉSENTS : Michel ANGOT, Marc BERNIER, Camille BESNIER, Nicole BOUILLON (à partir de 10h00), Norbert BOUVET, Jean-Christophe BOYER (jusqu'à 10h45), Yves CORTÉS (à partir de 11h15), Jean-Michel CRINIÈRE, Élisabeth DOINEAU, Gérard DUJARRIER, Jean-Pierre DUPUIS, Gilbert DUTERTRE, Michel FERRON, Jean-Claude GIRAUD, Claude GOURVIL (jusqu'à 11h45), Roger GUÉDON, Alain GUINOISEAU (à partir de 10h00), Philippe HENRY, Grégory HEURTEBIZE, Yan KIESSLING, Daniel LENOIR, Gérard LOCHU, Guy MÉNARD (jusqu'à 12h10), Marie-Cécile MORICE, Jean-Noël RAVÉ, Olivier RICHEFOU, Claude TARLEVÉ, Jean TONNELLIER,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Nicole BOUILLON (jusqu'à 10h00), Yves CORTÉS (jusqu'à 11h15), Alain GUINOISEAU (jusqu'à 10h00),

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER EN AYANT DONNÉ DÉLÉGATION DE VOTE : Claude BOITEUX (délégation de vote à Camille BESNIER), Yannick BORDE (délégation de vote à Olivier RICHEFOU), Jean-Pierre BOURDIN (délégation de vote à Michel FERRON), Jean-Christophe BOYER (à partir de 10h45 – délégation de vote à Yan KIESSLING), Claude GOURVIL (à partir de 11h45 – délégation de vote à Michel ANGOT), Guy MÉNARD (à partir de 12h10 – délégation de vote à Jean TONNELLIER),

MISSION 3 DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

3-00 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2013 - MISSION DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapporteur : Philippe HENRY

Réunion du : 28 juin 2013 (matin)

Le Conseil général :

↳ a statué comme indiqué ci-après sur les propositions formulées dans le cadre du budget supplémentaire 2013 au titre de la mission développement des territoires :

⇒ **Au titre du programme infrastructures de transport :**

• **Au titre de l'action 1 : travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques**

- Report de 1 288 908,08 € en dépenses concernant principalement les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RD 31 ainsi que les études préalables des projets de contournement routier d'Ernée, Évron/Châtres-la-Forêt, Cossé-le-Vivien et Château-Gontier ;
- Report de 3 617 830,22 € en recettes correspondant au solde de participations financières à percevoir au titre de l'opération de réaménagement de l'entrée sud-ouest de l'agglomération lavalloise (RD 771) mise en service en 2011 ;
- Inscription de 368 170,42 € correspondant aux restes à financer au 31 décembre 2012 pour les projets mentionnés ci-dessus ;
- Réinscription de 3 320,56 € en fonctionnement afin de couvrir les dépenses engagées mais non soldées fin 2012 concernant la rémunération de l'intervenant foncier pour l'opération de contournement de La Baconnière ;
- Inscription de 10 000 € en fonctionnement pour le financement des dépenses relatives à la rémunération de l'intervenant foncier pour le contournement d'Ernée ;
- Transfert de 100 000 € en provenance de l'action 3 pour la réalisation de travaux sur la RD 771 (sortie sud de Laval) aux abords de l'ouvrage hydraulique des Blosses.

• **Au titre de l'action 2 : travaux d'investissement courant sur le réseau routier**

- Report de 6 579 322,65 € en dépenses concernant des travaux engagés en 2012 et se poursuivant en 2013, ainsi que des fonds de concours versés par le Département aux communes et des crédits d'études ;
- Report de 182 110,26 € en recettes correspondant principalement à des fonds de concours à percevoir de communes au titre de chantiers programmés en 2012 ;
- Inscription de 167 750 € correspondant aux restes à financer au 31 décembre 2012 pour le réaménagement de routes départementales de 3^e catégorie et pour des acquisitions foncières liées au projet de contournement de Villaines-la-Juhel ;
- Réinscription de 12 000 € en fonctionnement afin de couvrir les dépenses engagées mais non soldées fin 2012 concernant la rémunération de l'intervenant foncier pour le projet de contournement de Villaines-la-Juhel ;
- Transfert de 350 000 € (réserve pour travaux courants) en provenance de l'action 3 ;

- Transfert vers les actions 1 et 2 de 450 000 € affectés en 2012 à ces travaux de sécurisation de la RD 20 ;
- Prise en compte de l'évolution du parti d'aménagement de la RD 20 à La Chapelle-Rainsouin et approbation du principe de construction d'un barreau routier de liaison entre la RD 20 ouest et la RD 24 sud (route de Vaiges) avec un point d'échange de type giratoire sur la RD 24 ;
- Report de 887 760,05 € en dépenses et 753 250 € en recettes concernant principalement des acquisitions foncières et des crédits de travaux votés à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2012 ;
- Inscription de 78 656,57 € correspondant aux restes à financer au 31 décembre 2012 et concernant les acquisitions foncières ;
- Réinscription de 6 336,54 € afin de couvrir des engagements non soldés fin 2012 concernant des rémunérations d'intervenants fonciers et des subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la prévention routière ;
- Inscription de 154 600 € pour le financement des opérations suivantes :

➤ Acquisitions foncières en vue de travaux de sécurité	30 000 €
➤ RD 143 – ASSÉ-LE-BÉRENGER - Sécurisation d'un carrefour.....	7 600 €
➤ RD 278 – LE GENEST-SAINT-ISLE – Aménagement de sécurité en entrée nord d'agglomération	70 000 €
➤ Ajustements d'opérations, interventions ponctuelles et imprévus	47 000 €

• **Au titre de l'action 4 : entretien, exploitation de la route et gestion du domaine public**

- Réinscription de 13 808,02 € en fonctionnement afin de couvrir des engagements non soldés fin 2012 ;
- Inscription de 165 000 € pour le financement des postes suivants :
 - Réapprovisionnement du stock de sel..... 50 000 €
 - Rémunération des entreprises locales ayant participé au déneigement des routes départementales au cours de l'hiver
 - Achat complémentaire de fournitures de voirie (liants routiers, produits de marquage) pour l'entretien courant des chaussées..... 108 000 €
- Annulation de la recette de 350 000 € inscrite au budget primitif compte tenu du report de la mise en place de l'éco-redevance.

• **Au titre de l'action 5 : suppression des passages à niveau**

- Report de 147 286,12 € concernant des études engagées dans la perspective de la suppression des passages à niveau de Neau et de Brée ;
- Inscription de 47 178,48 € correspondant aux restes à financer au 31 décembre 2012 principalement pour les acquisitions foncières liées à la suppression des passages à niveau de Neau et Brée et du Genest-Saint-Isle ;
- Réinscription de 1 115,63 € afin de couvrir des dépenses engagées mais non soldées fin 2012 concernant des frais de rémunération d'intervenant foncier.

